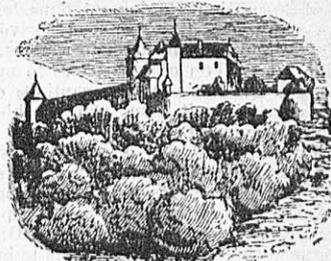




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ABONNEMENTS
 Suisse 1 an Fr. 9.—
 » 6 mois » 4.50
 Etranger 1 an » 16.—
 » 6 mois » 8.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 10 cent.
 On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

Téléph. Appart. : 197

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau : 150

HORAIRE BULLE ROMONT : BULLE, arr. 9^h 11^h 47 (d. j. f. 14^h 32) 15^h 20^h - BULLE, dép. 7^h 23 (7^h 38) 10-- 13^h 08 17^h 58

ANNONCES

Canton de Fribourg 20 cts.
 Suisse 25 »
 Etranger 30 »
 Annonces mortuaires
 et rétractations 30 »
 Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

Réflexions autour de la question laitière.

Jamais autant qu'aujourd'hui le problème de la vente des laits et de leurs succédanés n'a rencontré de difficultés et n'a provoqué de palabres. C'est que, dans les pays d'élevage, le prix du lait est le suprême régulateur du bien-être des populations et l'unique critère de la misère ou de la prospérité du temps.

La guerre a créé dans ce domaine des perturbations dont les conséquences sont loin d'avoir disparu. Période de conflagration au cours de laquelle les produits du sol étaient recherchés de toutes parts et sans conditions ; période subséquente de surproduction, de protection douanière, de nationalisme économique aigu, de différence de changes fatale aux pays ayant conservé leur monnaie au pair.

La guerre a changé la face économique du monde. Nous ne reverrons plus le système tranquille et éprouvé du début du XX^{me} siècle. Le progrès réalisé à pas de géant dans le domaine des communications, le perfectionnement rapide des moyens de production, les vastes organisations corporatives et les trusts de toutes sortes ont obligé les producteurs agricoles, comme d'autres, à se coaliser contre la menace de la concurrence étrangère et à rechercher à la fois la cohésion dans l'effort et l'amélioration progressive et constante des produits à jeter sur les marchés. Vouloir courir pour son propre compte à côté de la piste est une folie mortelle.

La Suisse et le canton de Fribourg, pas plus que d'autres pays, n'ont échappé à l'emprise des circonstances. D'aucuns ont pensé, un moment, qu'ils seraient plus forts que les événements. Il n'en a rien été. La bonne foi et le manque de pratique suffisante des affaires ont fait croire à certains aussi qu'il était facile de s'introduire sur les marchés étrangers et que nous étions en possession de produits laitiers insurpassables : profonde erreur. La comparaison avec l'étranger donne à ce point de vue une idée lumineuse des exactes positions. Il faut l'avouer, nous n'avons pas suivi, au point de vue production agricole, les progrès réalisés dans certains pays. C'est ainsi que le Ministère français de l'Agriculture a interdit récemment aux fabricants de fromage de France d'utiliser les appellations « Gruyère » et « Emmenthal » pour désigner la production fromagère nationale, faisant remarquer que certaines marques du pays, le « Comté », par exemple, pouvaient facilement rivaliser de goût et de saveur avec les fromages suisses. On voit par là que tout le monde ne pense point avec nous à l'excellence suprême de nos produits.

L'assemblée de la Fédération laitière, zone de la montagne, tenue samedi, à Bulle, a été des plus instructives et des plus significatives quant aux dispositions de nos agriculteurs et à leur attitude en face de la crise qui sévit sans qu'on puisse en prévoir exactement le dénouement. Soulignons en passant les déclarations réjouissantes d'un orateur selon lesquelles des signes indiscutables permettent d'entrevoir une amélioration prochaine de la situation agricole.

Il ressort, de la discussion courtoise qui s'est produite, une leçon : la seule, selon nous, qu'il importe de ne jamais perdre de vue. Quand les temps sont difficiles, plus que jamais, il faut rester unis. La division provoque fatalement la baisse des produits. On a entendu un orateur sensé, un vieux routier de l'agriculture, qui a été à maintes reprises en face des réalités de l'heure et qui connaît les possibilités actuelles en Suisse romande, souligner avec un chaleur persuasive les conséquences désastreuses d'une concurrence illimitée entre producteurs du pays. Il a cité des exemples et envisagé des faits. Il a considéré la chute des laits et des fromages, quand chacun ira, pour son compte, les présenter sur les mar-

chés et qu'il faudra vendre, à tout prix. Pour se débarrasser de la marchandise, on baissera le prix ; le voisin fera un pas de plus, et ce sera la dégringolade.

Le même orateur, loin de vouloir s'éloigner des organisations existantes, regrette qu'il n'en existe point dans le domaine de la vente du bétail de boucherie. Il y aurait, là encore, toute une étude à faire.

Nos paysans méritent l'appui du pays. Il faut que les autorités s'occupent de leur situation, facteur essentiel de la prospérité générale. Il faut aussi qu'eux-mêmes prennent les moyens qui seuls peuvent conduire à la victoire : l'union, l'union toujours, l'union partout, l'union malgré tout. Tout n'est pas parfait, dans les organisations existantes. On l'a dit et répété. Eh ! bien, que l'on s'y mette, que l'on assiste aux assemblées, que l'on y discute, loyalement, dans l'intérêt général ; que l'on élargisse les conseils, comme il fut dit ; que l'on établisse des contacts plus étroits ; mais, que l'on ne mette point à terre l'édifice péniblement construit. Si l'on savait combien il est difficile, aujourd'hui plus que jamais, en face de l'égoïsme qui va se développant dans toutes les classes, de bâtir, de créer !!! Combien aussi l'on réfléchirait plus longtemps avant de prendre des décisions de mort et de destruction !!!

C'est ce que se disent sans nul doute tous ceux qui ont « mis la main à la pâte ». Il en est d'ailleurs ici comme partout : beaucoup sont là pour la curée ; peu pour l'appui effectif, moral et financier.

De la bonne volonté des deux côtés, de l'abnégation, de l'esprit de désintéressement, et l'entente et la bonne harmonie, seules créatrices du succès, souriront de nouveau à nos paysans. Dans cet ordre d'idées, l'assemblée nombreuse des délégués de la fédération laitière, zone de la montagne, fut consolante et pleine de promesses. Que la Providence étende son bras tutélaire sur nos campagnes et qu'Elle y sème des germes de concorde et de paix. « Un pour tous, tous pour un ! » Y.

Les villes rouges.

Il est curieux de suivre le mouvement socialisant qui s'affirme dans les grandes villes industrielles suisses.

Sans doute, un sentiment d'appréhension s'affirme en face de cette vague de « marxisme » qui se développe en Suisse. Mais, il ne faut pas l'oublier, l'expérience ne sera pas inutile. Selon que les socialistes se comporteront loyalement et logiquement dans les positions conquises ou qu'ils profiteront de la situation pour attenter à l'ordre établi, leur règne et leur crédit monteront ou baisseront rapidement.

Les principes humanitaires qu'ils ont inscrits à leur programme peuvent tenter les sociologues et attirer les suffrages de l'électeur. Il faudra se rendre compte de quelle façon l'on se propose de les traduire dans la réalité. Nous laissons volontairement hors de la discussion les centralisations et les buts étatistes qui se sont déjà révélés irréalisables au cours des expériences tentées dans les Etats dominés par l'influence socialiste. Les réformes sociales rêvées par les adeptes du « Grand Soir » sont assez lourdes de conséquences pour retenir l'attention de tout citoyen que préoccupe le souci de l'ordre et des possibilités.

Faire miroiter aux yeux du prolétaire un idéal de bien-être forcé et indépendant même de l'effort personnel est chose facile. Trouver les moyens de le réaliser est une autre affaire. Ce n'est pas en « coupant les bras » au capital et à l'initiative individuelle que l'on arrivera à augmenter la prospérité d'un pays et à développer ses ressources. Il y a, dans les facteurs qui peuvent contribuer au progrès, même matériel, de la société, des éléments que rien ne saurait jamais éluder : le travail, l'économie, l'émulation, l'effort. Tout ce qui tend à détruire ou seulement à amoindrir l'un ou l'au-

tre de ces facteurs va à l'encontre du progrès réel que peut poursuivre la plus raffinée des civilisations.

Les socialistes se targuent de principes humanitaires particulièrement avancés. Ils ne peuvent ignorer que leur mise en pratique suppose une aisance financière que procurent seuls le travail dans l'ordre et l'ordre dans le travail.

Dès que des éléments d'insécurité ou d'irresponsabilité entrent en jeu, l'individu se relâche, parce que l'avenir ne lui assure point l'impression que ses efforts seront récompensés. Toute l'aisance et tout le bien-être d'une nation reposent sur ce principe.

Il faudra constater l'application que fera le socialisme à Zurich, la reine des villes suisses, de son programme social. Si l'évasion des capitaux ou la ruine de l'industrie sont le résultat de l'expérience, nous serons édifiés sur la valeur de la doctrine. La tentative sera peut-être coûteuse : Elle ne sera pas perdue.

On aurait tort d'oublier, d'ailleurs, que la commune de Zurich, comme toutes les autres, ne peut se mouvoir que dans le cadre de la constitution cantonale, qui donne à l'Etat le droit de l'arrêter sur la pente, si son administration compromet la sécurité générale et les traditions sociales.

Il ne faut pas conclure du fait que les socialistes ont obtenu la majorité dans la grande ville suisse que les éléments de gauche s'apprêtent à conquérir le pays. L'industrie, florissante sur les bords de la Limmat, a attiré à Zurich une foule d'ouvriers syndiqués et organisés. Ceux qui ont le droit de vote là-bas ne sont pas électeurs autre part. Les campagnes se montrent encore tout à fait réfractaires aux expériences audacieuses des disciples de Marx. Elles ne se rallieront à la doctrine qu'au vu de résultats concluants.

D'autres centres, Lausanne, entre autres, vont affronter la lutte entre bourgeois et socialistes. Rien ne peut faire supposer qu'elle se déroulera dans les mêmes conditions que dans la cité de Zwingli. La Suisse, vieille république, saura tirer des idées nouvelles ce qu'elles comportent de bien, et rejeter ce qu'elles ont d'utopiste. P. S.

Petite Revue.

ÉTRANGER

Les Balkans aux Balkaniques.

Une nouvelle parvenue l'autre jour de Belgrade réjouira certainement l'Europe : La Grèce et la Yougoslavie vont reprendre les négociations au sujet du renouvellement du traité d'alliance dénoncé par Belgrade, en 1924.

Je dis que l'annonce de ces pourparlers, dont la reprise est due sans doute à l'esprit libéral et conciliant d'un Marinkovitch et d'un Michalacopoulos, est un heureux événement. Tout ce qui peut contribuer, dans ce pays aux « volcans » politiques mal éteints, à rapprocher les nations de race, de culture et de langues différentes est un pas accompli dans la voie de la paix. On parle de l'éventualité d'un Locarno balkanique. On ne saurait trop souhaiter sa réalisation, mais elle ne peut survenir qu'après que le terrain aura été déblayé de tous les « empêchements » politiques et économiques qui subsistent comme une barrière à une entente franche et cordiale entre ces pays qui ont pourtant bien des intérêts communs à défendre et une indépendance commune à assurer.

Un réseau d'ententes à deux semble tisser ses filets dans la péninsule. La Roumanie et la Yougoslavie sont liées réciproquement par la Petite-Entente, dont elles font partie. La Grèce et la Roumanie ont conclu récemment un traité d'arbitrage et de non-agression. Si le traité d'alliance gréco-serbe arrive à bonne fin, ce qui est plus que probable étant donné les bonnes dispositions des hommes d'Etat appelés à en dis-

cuter la réalisation, ce sera un trio de liens qui éloigneront des Balkans bien des possibilités de guerre. Il restera naturellement à acquiescer à la paix et aux alliances la Bulgarie. La tâche sera moins aisée, car ce pays, qui se rangea en son temps aux côtés de l'Allemagne et de la Turquie, a payé de sacrifices territoriaux pénibles son imprudente attitude. Le souvenir de cette sanglante amputation est encore trop récent pour qu'il puisse être oublié. Cependant, devant la nécessité de ne point demeurer isolée et dans son intérêt propre, cette nation finira par se faire à l'idée du rapprochement définitif et à apporter sa pierre à l'édifice de la paix. L'Albanie ne saurait entrer en ligne de compte pour le moment, dans le « bloc balkanique ». Sa vassalité vis-à-vis de l'Italie comme ses allures louches, dans le sein même de la péninsule, doivent dicter à son égard une attitude d'expectative et de prudence.

Revenons à la future entente gréco-serbe. En 1923, un traité d'alliance signé entre les deux pays avait établi des faveurs spéciales concédées à la Yougoslavie dans le port de Salonique, dans la mer Egée, d'un des gros centres commerciaux serbes, sur territoire grec. L'année suivante, l'accord, ayant été dénoncé, ne put être renouvelé, Belgrade demandant des faveurs de plus en plus étendues que la Grèce ne crut point pouvoir consentir. Diverses tentatives de prise de contact échouèrent par la suite.

Athènes veut bien accorder à ses voisins du nord de grandes facilités dans l'important port, mais on ne saurait lui imposer des sacrifices allant jusqu'à menacer sa souveraineté et son intégrité territoriales. Il paraît qu'elle est absolument dans les droits.

C'est au cours de la récente session du conseil de la Société des nations que M. Marinkovitch et M. Michalacopoulos ont décidé de reprendre les négociations et d'arriver à tout prix à une entente.

Ces excellentes dispositions réciproques des peuples balkaniques marqueront-elles enfin le début d'une ère de paix et de prospérité économique des anciennes provinces turques libérées ? Chacun le souhaite ardemment. P. S.

D'autres bonnes volontés dans le Proche-Orient.

Moustapha Kemal pacha, président de la république turque, a reçu le nouvel ambassadeur grec, à Angora, M. Papas. A cette occasion, il a témoigné de sa volonté de paix et s'est réjoui des excellentes relations qu'ont entretenues à Genève M. Michalacopoulos et Tewfik Rouchdy bey.

La république turque, aurait dit Moustapha Kemal pacha, du moins tant que j'en serai le président, sera pacifique. Nous n'avons plus aucune raison d'hostilité envers la Grèce. Les questions encore en suspens sont de telle nature qu'elles peuvent être réglées avec une très petite dose de bonne volonté. Je suis convaincu que la Grèce est animée des mêmes sentiments, de sorte que, par un arbitrage et quelques petites concessions réciproques, on pourra régler définitivement la question des « établis » et des indemnités. Une fois ces questions réglées, l'idée d'un pacte de non-agression et d'arbitrage avec la Grèce se réalisera sûrement. Autant que je sache, M. Michalacopoulos et Rouchdy bey ont abordé à Genève non seulement la question d'un pacte de non-agression, mais aussi celle d'un pacte balkanique plus général, que je souhaite de tout cœur et que je soutiendrai.

Les plaisirs du communisme intégral.

Les journaux soviétiques s'occupent de la grave question de la nourriture des centres russes, surtout de Moscou. La rareté des vivres et la difficulté de gagner de l'argent rendent la situation de plus en plus précaire. Il importe d'aviser au plus tôt.

La capitale rouge dépense pour sa nourriture annuelle 439 millions de roubles,

dont 40 millions seulement dans les cuisines publiques. Les ménages privés emploient donc 400 millions de roubles. On estime que si l'on obligeait tout le monde à manger dans d'immenses cantines officielles, on arriverait à se sustenter bien plus économiquement.

Naturellement, les aliments ne seraient pas les mêmes pour tous. Il y aurait des différences entre classes et professions. Les ouvriers travaillant à des métiers pénibles recevraient les bouchées doubles. Une campagne sérieuse est ouverte dans le but d'arriver à la réalisation de ce plan d'action qui doit sauver Moscou de la famine et de la ruine.

Tel est le paradis rouge que d'aucuns voudraient créer en Suisse. Nous préférons, pour le moment, notre petite cuisine libre, en famille, que les vastes cantines communes de Moscou. Nous aimons à choisir nos plats, même s'ils sont maigres et peu volumineux. Nous préférons travailler librement et manger de même.

Les habitations communes où l'on s'entasse les uns sur les autres parmi les bestioles et les déchets de toutes sortes, les cuisines où l'on est obligé de manger le peu qui vient sur la table ou rien, les champs à moitié incultes et les troupeaux d'enfants anonymes qui voyagent dans les forêts, prennent d'assaut les villes et disparaissent comme ils sont venus ? Cela va pour la Russie déchue.

Qu'on nous laisse notre vieille civilisation, même avec ses défauts.

L'échange ne nous intéresse guère.

SUISSE

Le dimanche électoral.

La journée de dimanche n'a pas été bonne pour les socialistes. A Lausanne, leur candidat, M. von der Aa, a échoué. C'est M. Beauverd, présenté par les partis bourgeois, qui est nommé par 4896 voix contre 3309 accordées à son concurrent. Cette victoire bourgeoise marque un raffermissement des partis de l'ordre dans la capitale vaudoise.

Dans le canton de Neuchâtel, le socialiste Graber échoue également aux élections du Conseil d'Etat et M. Borel, directeur de l'Instruction publique est réélu avec ses quatre collègues. Au Grand Conseil, on croit que les socialistes gagneront trois sièges.

Un boni à Lucerne.

L'ère des déficits semble clause un peu partout. L'Etat de Lucerne vient de faire paraître ses comptes, qui bouclent par un boni de fr. 204.232, alors qu'un déficit de 200.000 fr. était prévu au budget.

A la mémoire de M. Gustave Ador.

Un service funèbre solennel a eu lieu, vendredi, à l'église de l'Etoile, à Paris, en l'honneur du « grand Suisse » dont nous déplorons la perte. Cette cérémonie, organisée par la Croix-Rouge française, a été suivie par un nombreux public et les délégations des pouvoirs publics.

Les fonctionnaires genevois.

Le Conseil d'Etat de Genève a adopté un projet de loi ramenant à 6 pour cent au lieu de 10 la réduction du traitement des fonctionnaires et élevant l'exonération de 3.500 à 4.000 fr.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

M. Briand, atteint de la grippe, est encore malade. Il n'y a pas de complications, mais la fièvre persiste.

— Les nordistes chinois auraient perdu, dans une grande bataille, 50.000 hommes, tandis que les sudistes auraient laissé 20.000 des leurs sur le champ de bataille.

— Les élections françaises se déroulent dans le calme. La participation au scrutin est plus forte que d'habitude. La plupart des ministres sont réélus. Voici les résultats connus lundi matin, à 1 heure : Résultats obtenus, 191. Sont élus 2 conservateurs, 27 républicains, 16 républicains de gauche, 5 radicaux, 2 radicaux-socialistes, 6 socialistes, 0 communiste. Il y a 133 ballottages.

— Les aviateurs américains Wilkins et Nielson ont réussi à survoler le Pôle nord. Cet exploit a suscité un grand enthousiasme aux Etats-Unis.

— Le président Coolidge a demandé par écrit au comité républicain que son nom ne soit point prononcé pour la présidence des Etats-Unis, aux prochaines élections.

— Deux des blessés de l'attentat de Milan sont décédés.

Malheurs et accidents.

Dimanche, dans la soirée, M. le Dr Décombaz était appelé d'urgence dans un immeuble de Montreux où plusieurs personnes donnaient de graves symptômes d'empoisonnement. M. et Mme Goly-Duvoisin et M. et Mme Perret-Duvoisin et leurs trois enfants, en visite chez les premiers, venaient de prendre un thé ensemble, lorsqu'une grave indisposition se manifesta chez tous. M. Goly, chef-cuisinier, est décédé. Les autres malades ont été transportés dans des hôpitaux où leur cas est considéré comme désespéré. On ne connaît pas encore l'origine de l'empoisonnement.

— Sur la ligne Berlin-Bâle, un voyageur a jeté une bouteille par la fenêtre du wagon. L'objet blessa si grièvement le mécanicien d'un express venant en sens inverse que le train dut stopper. Un médecin qui se trouvait dans le convoi prodigua les premiers soins au blessé. On croit que l'amputation d'un bras sera nécessaire. La personne coupable n'a pas encore pu être découverte.

— Près de Munster, Lucerne, un side-car s'est

jeté contre un arbre. M. Adolf Schmid, qui conduisait, est mort sur le coup. M. Bollenrucher a une fracture du crâne et M. Geissfussler est également grièvement blessé.

— De nouvelles et graves secousses sismiques ont été ressenties dans toute l'étendue de la Bulgarie. 80.000 familles sont sans abri. C'est surtout dans le sud que le désastre est important. Le gouvernement a pris des mesures pour secourir d'urgence les sinistrés.

— A San Vittore, Tessin, des enfants ayant jeté une cartouche à blanc dans un brasier, l'engin éclata et des débris tranchèrent la carotide du petit Storni Remo, qui succomba à une rapide hémorragie.

— A Malvaglia, Tessin, un ouvrier qui faisait sauter une mine a été atteint à la tête par une pierre et tué net.

— A Berne, le petit Robert Maeder, sortant tout à coup d'une niche, se jeta sous un char et fut écrasé.

— A Sion, le jeune Métroz Edouard, 17 ans, a été écrasé par un wagon en manoeuvrant, à un passage à niveau proche de la gare.

— On a découvert, sur un pâturage, non loin de Ste-Croix, le cadavre du nommé Louis Bornand, 46 ans, célibataire et domestique de campagne. L'autopsie a révélé que le malheureux a succombé à une congestion.

— M. François Déroz, garagiste, à Bonneville, France, s'est jeté avec son automobile contre un talus. Il a été retrouvé mort au volant de sa voiture.

Crimes et délits.

Sur les berges de Puteaux, Paris, des promeneurs ont trouvé le cadavre d'une femme enfermée dans un sac. La tête seule sortait. Il s'agit d'un crime remontant, croit-on, à trois semaines. La victime n'a pu être identifiée.

— A Rouges-Terres, dans les Franches-Montagnes, M. Achille Beuret a tué son frère Joseph de trois coups de revolver dans la tête. Il y avait eu querelle entre eux au sujet d'un partage. Joseph s'estime lésé. Après une courte altercation, il suivit Achille dans sa maison et le frappa avec un palonier. Achille, se croyant menacé gravement, fit feu. Le moutrier involontaire fit lui-même téléphoner à la police.

— A Vienne, un ouvrier fondeur a tranché la gorge à ses deux enfants, âgés de 1 et 2 ans, puis s'est suicidé en s'ouvrant la carotide après avoir ouvert le robinet à gaz.

— A Genève, Marie Baronne, Italienne, 56 ans, habitant avec son ami, M. Alfred Perrotet, Fribourgeois, s'est donné la mort en ouvrant le robinet à gaz de la cuisine. M. Perrotet ne s'aperçut du drame que le matin. La désespérée avait d'abord avalé un demi-litre d'absinthe, puis s'était étendue tranquillement au milieu de la cuisine, la tête sur un oreiller, en attendant la mort.

FRIBOURG

Accident mortel.

A Vesin, un jeune homme de 16 ans a reçu une balle de flobert d'un camarade qui jouait avec cette arme. La balle a atteint la colonne vertébrale. La victime de cette imprudence est décédée à l'hospice de la Broye.

Ne jouons pas avec les armes à feu.

Condamnation d'un fourrier zurichois.

Le tribunal militaire a siégé samedi à Fribourg et a condamné pour malversation et abus de confiance un fourrier zurichois lequel, en caserne de Colombier, a détourné les fonds de l'armée et empruntait de l'argent un peu partout, même à une sommelière du café des Ormonts, à Fribourg, qui lui avait confié trois cent francs pour déposer sur un carnet d'épargne, mais qu'il a dépensés à son profit. Le tribunal a prononcé contre lui une peine de trois mois de maison de correction et la dégradation.

Concours de petit bétail.

Les concours, pour l'année 1928, des verrat, boucs et béliers auront lieu en même temps et sur les mêmes places que les concours des syndicats d'élevage du petit bétail, qui sont fixés aux dates suivantes:

Mercredi 25 avril: 8 h. 30, Le Mourét, concours des syndicats du porc; 10 h., La Roche, concours des sujets mâles; 11 h. Mar-sens, concours du syndicat du porc; 13 h. Cerniat, concours du syndicat de la chèvre; Charmey, concours du syndicat de la chèvre.

Judi 26 avril: 8 h. 30, Albeuve, concours des sujets mâles; 9 h. Bulle, concours des syndicats de la chèvre et du mouton; 10 h. Vuaders, concours du syndicat de la chèvre; 10 h. 30 Semsales, concours du syndicat de la chèvre; 11 h. Châtel-St-Denis, concours du syndicat de la chèvre; 13 h. Bossonnens, concours du syndicat de la chèvre; 14 h. Vauderens, concours des sujets mâles.

Vendredi 27 avril: 8 h. Tavel, concours du syndicat du porc; 9 h. St-Antoine, concours du syndicat du mouton; 10 h. Alterswyl, concours des sujets mâles; 10 h. 30 Planfayon, concours du syndicat de la chèvre; 13 h. 30 Plasselb, concours du syndicat de la chèvre; 14 h. 30, St-Sylvestre, concours du syndicat de la chèvre.

Mardi 1er mai: 10 h. Guin, concours du syndicat du porc; 11 h. Utewil (Bosingen) concours du syndicat du porc; 13 h. Cormondes, concours des syndicats du porc et de la chèvre; 14 h. Courtepin, concours des sujets mâles.

Mercredi 2 mai: 8 h. 30, Vallon, concours du syndicat du mouton; 9 h. 30 Estavayer-le-Lac, concours des sujets mâles; 10 h. Cugy, concours des sujets mâles; 10 h. 30 Prez-vers-Noréaz, concours des sujets mâles; 11 h. 30 Grangeneuve, concours du syndicat du porc; 14 h. Granges-Paccot, concours du syndicat du porc; 15 h. Fribourg, concours du syndicat du porc.

Judi 3 mai: 8 h. 30, Farvagny, concours des sujets mâles; 9 h. 30, Villaz-St-Pierre, concours des sujets mâles; 10 h. Romont, concours des syndicats du porc et du mouton; 11 h. Vuisternens-dev-Romont, concours du syndicat de la chèvre; 13 h. Drognens, concours du syndicat du porc; 14 h. Cottens, concours des sujets mâles.

Vendredi 4 mai: 8 h. 30, Morat, concours du syndicat du porc; 10 h. Bellechasse, concours du syndicat du porc; 13 h. 30 Châtres concours du syndicat du porc; 13 h. 30, Champagny, concours du syndicat du porc. Les inscriptions des sujets mâles se feront sur les places de concours, tandis que celles des sujets femelles doivent être effectuées auprès des secrétaires des syndicats.

Nominations.

Le Collège électoral (Conseil d'Etat et Tribunal cantonal réunis) a procédé, dans sa séance de samedi 21 avril 1928, aux nominations suivantes. Il a élu :

Juge près le tribunal de l'arrondissement de la Veveyse, en remplacement de M. Louis Es-seiva, décédé :

M. Suard Alphonse, juge suppléant, à Progens. Juge près le même tribunal, en remplacement de M. Alphonse Cottet, décédé :

M. Perroud Louis, juge suppléant, à Châtel-St-Denis. Juge suppléant près le même tribunal, en remplacement de M. Albert Savoy, dont la démission est acceptée avec remerciements pour les bons services rendus :

M. Villard Emile, serrurier, à Châtel-St-Denis. Juge suppléant, près le même tribunal, ensuite de la promotion de M. Alphonse Suard :

M. Vial Louis, secrétaire communal, à St-Martin. Juge suppléant, près le même tribunal, ensuite de la promotion de M. Louis Perroud :

M. Tâche Tobie, syndic, à Remaufens. Juge de paix du 1er cercle de l'arrondissement de la Glâne, en remplacement de M. André Ber-set, décédé :

M. Sallin Pierre, greffier, à Villaz-St-Pierre. Juge de paix du 1er cercle de l'arrondissement de la Veveyse (Semsales), en remplacement de M. Jean Grand, décédé :

M. Molleyres Joseph, 1er assesseur, à Saint-Martin. 2me suppléant près la justice de paix du même cercle :

M. Esseiva Pierre, syndic, à Grattavache.

Musique religieuse.

M. l'abbé Bovet a composé une « Messe du divin Rédempteur » dont on dit le plus grand bien. Elle sera exécutée pour la première fois à St-Nicolas, le 13 mai.

Chronique romantoise.

Une voiture culbute.

M. le député Criblet, tenancier du buffet de la gare de Romont, rentrait en voiture de Billens, accompagné du jeune D., apprenti-boulangier en notre ville. Avant de pénétrer sur le tronçon corrigé depuis l'aménagement de la nouvelle gare, ils firent la rencontre d'une automobile qui roulait en sens inverse. M. Criblet obliqua fortement à droite, après avoir heurté l'un des arbres placés en bordure de la chaussée, et culbuta au fond du talus qui longe la voie. Fort heureusement, le cheval, dont le harnachement fut arraché, ne fut pas entraîné dans la chute et demeura sur la route. Par contre, M. Criblet, fut pris sous la voiture et reçut un violent choc. Il fut relevé avec la clavicle brisée et une jambe sérieusement contusionnée. Le jeune homme D. fut projeté hors du véhicule et n'eut aucun mal. M. le Dr Jambé qui soigne le blessé ne manifeste cependant aucune crainte sur les suites de cet accident.

Des doigts mutilés

M. Clément, menuisier-charpentier, à Romont, travaillait une pièce de bois à une toupie, lorsqu'au cours de l'opération il se fit prendre la main à l'engin. M. Clément eut deux doigts mutilés, dont le traitement demandera des soins et du temps. Ajoutons qu'il y a une année à peine c'était l'un de ses ouvriers qui était victime d'un accident analogue.

Une auto qui flambe.

Dimanche, au cours d'une randonnée effectuée en automobile dans la contrée de Combremont, M. Juriens, garagiste à Romont, vit sa voiture flamber sans qu'il fût possible d'y porter secours. L'accident serait dû à un retour de flammes. C'est une perte sensible pour le propriétaire, d'autant plus qu'il s'agissait d'une voiture de prix.

Le tir au cinéma.

Sous les auspices de la Société des carabinières de Romont, on a tourné samedi, au Casino, le film du « Tir ». Les auteurs ont su, avec une ingéniosité remarquable, représenter sur l'écran le tir et sa préparation dans toutes ses phases. Installations de tir, depuis les plus modestes jusqu'aux plus modernes, concours de sections, éducation du tireur, fabrication de la munition, rien n'a été omis. On a vu aussi défiler des épisodes intéressants des tirs cantonaux de Faido, de Neuchâtel, de Uster, etc. On a filmé également l'entraînement des matheux internationaux et la lutte épique qui s'est disputée à Rome, en 1927 et à l'issue de laquelle notre équipe est sortie victorieuse. La fin fut consacrée à la jeunesse, au tir à l'arbalete de Thounne, à celui des cadets d'Aarau et à celui des garçons de Zurich.

Tous les tireurs de la région et de nombreux profanes assistaient à ce spectacle remarquable.

Première communion.

Dimanche se célébrait en notre ville la fête de la première communion. Dans d'autres paroisses avaient lieu en ce même jour des fêtes semblables, car la saison du Renouveau est celle qui convient le mieux à cette cérémonie. Bien que maintes localités aient limité les grandes pompes qui rehaussaient autrefois ce jour de sainte allégresse, Romont n'a rien changé à ses habitudes et a conservé l'apparat et la majesté des grandes solennités. Le temps, fort dou-

teux la veille, resta assez clément jusque dans l'après-midi, où il commença à pleuvoir. Le soir, malheureusement, la pluie se transforma en neige et les flocons tombèrent une bonne partie de la nuit. Lundi matin, on en pouvait mesurer une couche de quelques centimètres d'épaisseur que les rayons du soleil eurent tôt fait de fondre.

Assemblée de la Fédération laitière „Zone de la Montagne“.

Une assemblée de cette fédération s'est tenue à Bulle, à l'Hôtel des Alpes, samedi 21 avril. 75 délégués y représentaient 50 sociétés. 47 sociétés affiliées n'avaient point envoyé de représentants, ce qui s'explique par le fait que la question qui intéresse plus spécialement les fédérations, la fixation du prix du lait, n'était pas inscrite aux tractanda de cette séance.

L'assemblée, dirigée avec beaucoup de compétence, de tact et de brio par M. Louis Blanc, vice-président, en l'absence de M. le colonel Guillet, président, en villégiature pour cause de santé, se déroula dans le calme et la dignité.

Le président de l'assemblée remercie les délégués pour leur nombreuse participation, donne connaissance des tractanda et donne la parole à M. L. Yerly, pour la lecture du protocole de la dernière assemblée. Pendant que l'on procède à la vérification des pouvoirs, M. Blanc donne quelques indications intéressantes sur l'activité des organes dirigeants de la Fédération durant le semestre écoulé. Trente démissions ont été faites dans les diverses sociétés fédérées pour donner aux membres de ces associations les renseignements nécessaires sur l'état de fait établi par la suppression du monopole officiel des fromages qui prendra fin, on le sait, à fin juillet 1928. Sur 115 sociétés rattachées à la « Zone de la montagne », 97, soit la très grande majorité, ont décidé à continuer à faire partie de la Fédération et de l'Union suisse des producteurs de lait. 18 ont refusé ou n'ont pas répondu à l'appel. De nombreuses démarches ont été faites pour éclairer ces sociétés dissidentes sur les conséquences de leur acte et leur faire toucher du doigt la perte qui en résultera, et pour la Fédération, au point de vue influence, et pour elles-mêmes, s'il sévit un jour une crise toujours possible. Tous les appels sont restés sans effet. A l'heure qu'il est, elles ont été avisées qu'elles sont considérées comme démissionnaires pour la fin avril et qu'elles perdent tout droit, dès ce jour, à l'actif de la Fédération qui s'élève à fr. 400.000. S'il est bien évident, dit l'orateur, que ces démissions pourraient rendre la tâche commune plus difficile, elles ne changeront en rien la face du marché agricole. Elles sont en tout cas regrettables. Dans le reste de la Suisse romande, cinq sociétés seulement sont sorties de leur organisation respective, et dans toute l'étendue de la Confédération, le 93 % des producteurs ont adhéré à l'Union centrale. Le 5 % ont démissionné, les autres n'en font point partie pour des raisons spéciales et indépendantes de leur volonté.

Il demeure de toutes ces comparaisons qu'il eût été une erreur de nous désolidariser de l'ensemble des producteurs, dont seule la cohésion peut assurer et sauvegarder les intérêts. M. Yerly, secrétaire, présente ensuite son rapport sur l'activité de la Fédération au cours de l'année 1927. La Fédération « Zone de la Montagne » n'a pas été marquée, au cours du semestre écoulé, par des soubresauts trop accentués. En général, l'année a été bonne, ou passable du moins, dans maints domaines. Les produits fourragers ont été de bonne qualité; seules les pommes de terre furent d'un maigre rendement, dans certaines régions. Pour l'avenir, malgré les points noirs qui assombrissent encore l'horizon, les perspectives paraissent plus rassurantes. Le comité directeur s'est réuni 17 fois. L'effectif de la Fédération est de 115 sociétés représentant 3374 « couleures », 61 teneurs de montagne et 19.550 vaches laitières. On signale l'entrée de Les Ponts et La Villette et la sortie de Vuarrat sur Attalens et La Neirigue. L'apport du lait a été de 42.227.500 kg., en diminution de 1.500.000 kg. sur l'exercice précédent. Il a été versé plus de 21.000 fr. en subsides aux sociétés et divers montants à des œuvres de bienfaisance ou de progrès social. Le prix du lait a passé de 20 à 24 centimes et celui du fromage de fr. 208 à 258 les cent kilogrammes. Tous les efforts tentés pour la vente à un prix plus élevé ont abouti à la même constatation: Faire du bon fromage pour faire de bonne réclame. La critique abonde, mais on n'arrive point avec une solution. Le rapport se termine sur ces termes: « Fais ce que doit, adviene que pourra ».

Pour ce qui concerne la manière d'agir des organes dirigeants vis-à-vis des sociétés refusant de continuer de faire partie de la Fédération, on explique encore que les chefs du mouvement dissident de Romont ont assuré qu'ils seraient le nécessaire pour ramener ces sociétés au bercail. La manière d'agir adoptée par la direction de la Fédération est ensuite approuvée à l'unanimité des membres présents.

Les comptes pour la période qui va du 1er janvier au 31 décembre 1927 sont présentés par M. A. Morard, directeur, à Marsens. Ils enregistrent un déficit de fr. 19.400,77, provenant du solde payé pour le compte des sociétés de laiterie au fonds de crise de l'Union centrale. Lecture est ensuite donnée des approbations louangeuses du Comité de Direction, de la Commission d'administration et du rapport des censeurs, qui invite l'assemblée générale à « s'associer aux félicitations et remerciements qu'ils adressent au dévoué caissier pour son excellent et intelligent gestion ». M. Morard donne certaines indications relatives à l'établissement de l'inventaire, puis, personne ne sollicitant d'autres explications, on passe au vote. A l'unanimité, les comptes sont approuvés.

Au tractandum: « Fixation des cotisations », M. Blanc fait remarquer qu'un effort serait nécessaire. Il cite le cas des organisations ouvrières, qui versent généreusement leur obole à la caisse de leur parti, afin d'en assurer la force et la vitalité et rappelle avec humour que les organisations bernoises parallèles ont refusé une diminution de contribution. Les cotisations,

sur la proposition tenues au chiffre de 100 kg. de lait par membre et gne.

On entend en gistrat exposé qu'elle se présente au lieu à Bernes bles du comité trale des producul non seulement consommation in recul s'est accen qu'il, se ch pour ce qui reg est-il inquiétant à-vis de l'Etran faut envisager. L'Etranger est à point de vue p d'excellents pro milieux. Les pi nure si nuisible « parties » et el larité de l'ouvrea aujourd'hui. Il tain, que le lait par un sol à cu te et moins déli sé par tous les où l'intensité de trême. Il en es les choses affir de la perfection pendantes des o

Quoi qu'il en les réserves pr 1927 permettror d'envisager, au sur le marché.

Abordant un préciser les mé dent à l'établiss gociations entre leurs de lait et fromage sont so nouvelé tous les tions d'exportat cisions définitiv

Un problème l'attention des nomie agricole la fabrication c que année pou de beurre étran médiatement qu férieur à celui pays, pour que L'Union centra ciliter la fabrica pays, une somme tre écoulé; ell montant de fr. 1 La Confédérati caisse de l'Unio soutenir ses éf tation de la fab charge de l'Un quart, qui sera

Pour ce qui centrale a déci qu'à ce que la des fromages se re », le prix en choix. Sa fabric Il sera en out fr. 0 à fr. 5 par

L'Emmenthal mais les réclan seurs du « Gru notre fromage difficultés que

En somme, L nos mains. Qu lière, nous ver l'élever au niv prix de vente cation. D'autres

Berne et l'Uni verser la multi producteurs da en perte. Ce so en attendre d de vouloir tout

Espérons, dit dant, l'été sera vert, afin que maître une ère sance au foyer un ultime appa

afin de les eng mieux leur tra « parties » en

De chaleur assez l'importa Fédération et l au sein de l'as

GF

On annonce Xavier Morard cien syndic, s. Le défunt, l'estime de la

Nous prés familles attei

Section Croi

Extrait du blée générale Mesdames

« Il y eut 10 Section gruyère l'organisation sidé par M. le tée le 15 oct définitivement Jusqu'en 1

jusque dans
l'avenir. Le
transforma
une bonne
en pouvait
centimètres
l'eurent tôt

laitière

est tenue
di 21 avril.
étés. 47 so-
répré-
fait que
la ment les fé-
lait, n'était
sance.

up de com-
Louis Blanc,
le colonel
pour cause
et la dignité.
ercie les dé-
pation, don-
onne la pa-
du protocole
nt que l'on
rs, M. Blanc
ssantes sur
la Fédéra-
rente confé-
rses sociétés
s de ces as-
ssaires sur
n du mono-
dra fin, on
sociétés rat-
97, soit la
continuer à
de l'Union
nt refusé ou
mbreuses dé-
ces sociétés
leur acte et
e qui en ré-
point de vue
l sévit un
s les appels
il est, elles
ées comme
qu'elles per-
il de la Fé-
S'il est bien
rtions pour-
difficile, el-
du marché
regrettables.
cinq socié-
organisation
de la Con-
ont adhéré
missionné, les
des raisons
volonté.
raisons qu'il
iser de l'en-
la cohésion
étés.

ite son rap-
au cours de
tagne » n'a
être écoulé.
En général,
moins, dans
rragers ont
mes de ter-
ains certai-
les points
on, les pers-
7 fois. L'ef-
sociétés re-
teneurs de
On signale
de la sortie
ue. L'apport
minution de
nt. Il a été
aux sociétés
bienfaisance
t a passé de
ge de fr. 208
les efforts
s élevé ont
aire du bon
me. La criti-
avec une so-
mes :
ourra.
e d'agir des
sociétés refu-
e la Fédéra-
efs du mou-
ssuré qu'ils
ces sociétés
e par la di-
te approu-
ents.
i va du 1er
résentés par
ils enregis-
provenant
tés de laite-
trale. Lectu-
tions louan-
la Commis-
rt des cen-
e à « asso-
ments qu'ils
son excel-
orard donne
tablissement
sollicitant
ote. A l'una-

sur la proposition de la commission, sont main-
tenues au chiffre précédent, soit 3 centimes par
100 kg. de lait apporté à la fromagerie, 0.50 fr.
par membre et 10 francs par teneur de monta-
gne.

On entend ensuite M. Morard qui fait un ma-
gistrat exposé de l'orientation laitière telle
qu'elle se présente et des tractations qui ont
eu lieu à Berne, au cours des récentes assem-
blées du comité et des délégués de l'Union cen-
trale des producteurs de lait. Il signale un re-
cul non seulement de l'exportation mais de la
consommation indigène à l'époque des fêtes. Ce
recul s'est accentué au mois d'avril puisque, jus-
qu'ici, il se chiffre par 63 wagons, seulement
pour ce qui regarde la Suisse. Ce phénomène
est-il inquiétant? Sommes-nous trop chers vis-
à-vis de l'étranger? Autant de questions qu'il
faut envisager. On a tort, souvent, de croire que
l'étranger est à la remorque de la Suisse, au
point de vue production fromagère. On trouve
d'excellents fromages en France et dans d'autres
milieux. Les pièces sont indemnes de cette lai-
nure si nuisible à nombre de nos plus belles
« parties » et elles possèdent en plus la régularité
de l'ouverture que l'on exige partout
aujourd'hui. Il est possible, même presque cer-
tain, que le lait français, par exemple, produit
par un sol à culture extensive, soit plus robuste
et moins délicat que le lait de Gruyère, pou-
sés par tous les moyens et provenant d'un sol
où l'intensité de la culture atteint son point ex-
trême. Il en est de même d'ailleurs, de toutes
les choses affinées. Plus elles se rapprochent
de la perfection, plus elles sont fragiles et dé-
pendantes des circonstances du milieu.

Quoi qu'il en soit, si la nécessité s'impose,
les réserves prélevées sur les bénéfices de l'été
1927 permettront de faire face à la situation et
d'envisager, au besoin, une réduction des prix
sur le marché.

Abordant un autre sujet, l'orateur tient à
préciser les méthodes de discussion qui prési-
dent à l'établissement des prix du lait. Les né-
gociations entre l'Union centrale des produc-
teurs de lait et l'Union suisse du commerce de
fromage sont souvent ardues. Un contrat est re-
nouvelé tous les deux ou trois mois. Les condi-
tions d'exportation guident en général les déci-
sions définitives.

Un problème non moins important qui retient
l'attention des organes directeurs de notre éco-
nomie agricole est celui du développement de
la fabrication du beurre. Nous importons cha-
que année pour environ 40 millions de francs
de beurre étranger. Vrai est-il de déclarer im-
médiatement qu'il nous arrive à un prix bien
inférieur à celui où l'on peut céder celui du
pays, pour que le lait y trouve sa rémunération.
L'Union centrale a versé en subsides, pour fa-
ciliter la fabrication et la vente du beurre du
pays, une somme de fr. 1.250.000 pour le semes-
tre écoulé; elle compte de nouveau verser un
montant de fr. 1.000.000 dans le courant de l'été.
La Confédération ayant décidé de verser à la
caisse de l'Union un montant de 1 million pour
soutenir ses efforts dans le sens de l'augmen-
tation de la fabrication du beurre, il reste à la
charge de l'Union la somme d'un million et
quart, qui sera prélevée sur le fonds de crise.

Pour ce qui concerne les prix du lait, l'Union
centrale a décidé de ne point les modifier jus-
qu'à ce que la réorganisation de l'Union suisse
des fromages soit chose faite. Quant au « Gruyère »,
le prix en a été fixé à fr. 2.60 pour le 1er
choix. Sa fabrication va peu à peu s'améliorant.
Il sera en outre accordé un subside allant de
fr. 0 à fr. 5 par 100 kg. aux fromages répondant
aux qualités nécessaires pour l'exportation.
L'« Emmenthal » atteint une prime de fr. 12,
mais les réclamations présentées par les défen-
seurs du « Gruyère » n'ont point été admises,
notre fromage rencontrant beaucoup plus de
difficultés que l'Emmenthal pour l'exportation.

En somme, le sort du « Gruyère » est entre
nos mains. Quand sa fabrication sera plus régu-
lière, nous verrons à revenir à la charge et à
l'élever au niveau de l'« Emmenthal », pour le
prix de vente comme pour la prime de fabri-
cation. D'autres avantages ont été obtenus à
Berne et l'Union des fromages a consenti de
verser la moitié de ses bénéfices à l'Union des
producteurs dans les périodes où celle-ci sera
en perte. Ce sont là quelques résultats. On peut
en attendre de meilleurs, mais rien ne sert
de vouloir tout demander à la fois.

Espérons, dit l'orateur, que, la Providence aidant,
l'été sera favorable et l'étranger plus ou-
vert, afin que nos produits agricoles voient re-
naître une ère plus propice et apportent l'ai-
sance au foyer du paysan. M. Morard adresse
un ultime appel aux fabricants de « Gruyère »
afin de les engager à soigner de mieux en
mieux leur travail si délicat et à apporter aux
« parties » en cave le maximum d'attention.

De chaleureux applaudissements soulignent
assez l'importance du rapport du Caissier de la
Fédération et l'intérêt profond qu'il a provoqué
au sein de l'assemblée. (A suivre).

GRUYÈRE

Nécrologie.

On annonce du Pâquier le décès de M.
Xavier Morand, conseiller paroissial et an-
cien syndic, survenu dimanche.

Le défunt, âgé de 81 ans, jouissait de
l'estime de la population.

Nous présentons nos condoléances aux
familles atteintes par ce deuil.

Section gruyérienne de la Croix-Rouge à Bulle.

Extrait du rapport présenté à l'assem-
blée générale du 20 avril 1928.

Mesdames et Messieurs,

« Il y eut 10 ans, le 24 mars dernier, que la
Section gruyérienne de la Croix-Rouge, dont
l'organisation avec un comité provisoire pré-
sident par M. le Rd Curé Richoz avait été vo-
tée le 15 octobre précédent, fut constituée
définitivement.

Jusqu'en 1919, elle s'occupa presque ex-

clusivement à seconder la Croix-Rouge suis-
se, jointe en temps de guerre au Service
sanitaire de l'armée. En 1918, elle recueillit
fr. 16.400 pour le Don National. La même
année, elle ouvrit pour les grippés un laz-
aret qui, sous la direction de M. le Dr Alle-
mann, assisté de M. le Dr Perroulaz fils,
fonctionna du 10 août au 7 septembre et
soigna de nombreux malades.

Lors de la mobilisation de grève, qui pro-
voqua une recrudescence meurtrière de la
grippe, elle recueillit dans la Gruyère, pour
nos soldats malades, 1400 œufs, 180 kg. de
miel, du tilleul, etc.

Une quête, faite en décembre de la même
année, permit d'envoyer au Commandant du
R. I. 7. fr. 500.— pour les soldats malades
et fr. 500.— pour leur Noël.

Une réception fut faite à nos soldats dé-
mobilisés, le 8 janvier 1919, ce d'entente
avec la Ville de Bulle, et grâce à une sous-
cription spéciale.

En 1919, le matériel restant du Lazaret
constitua le noyau de notre dépôt de maté-
riel sanitaire.

En 1923, M. le Dr Perroulaz père voulut
bien se charger de donner un premier cours
de samaritains qui eut un plein succès et
fut suivi par 36 élèves. A la suite de ce
cours, clôturé fin mars, sauf erreur, par un
examen en présence d'un médecin de la
Croix-Rouge et d'un délégué de l'Alliance
suisse des Samaritains, une section gruyé-
rienne de samaritains fut constituée sous les
auspices et avec le concours de la Croix-
Rouge. Ce fut elle qui organisa les cours
d'Albeuve et de Grandvillard donnés par M.
le Dr Joseph Pasquier. De même, Pro Ju-
ventute nous demanda d'organiser un cours
de puériculture qui fut donné dans différen-
tes localités par M. le Docteur Morard.

En 1921, la Croix-Rouge suisse ouvrit une
souscription nationale et organisa une cam-
pagne de propagande. Grâce aux sociétés
militaires qui se chargèrent de la quête
chez nous, le résultat fut beau, pour la
Gruyère : 8844 fr. La moitié des cotisations
des nouveaux adhérents, soit fr. 402.60, res-
ta à notre section. Le reste fut envoyé au Se-
crétariat central de la Croix-Rouge.

L'œuvre des sœurs infirmières, mise sur
pied par nous, en 1922, est devenue une œu-
vre indépendante, subventionnée par la
Ville de Bulle, diverses sociétés philan-
thropiques de Bulle et notre section. Elle est
maintenant tout à fait implantée à Bulle.

Nous avons donné, dans un précédent nu-
méro, les autres renseignements suscep-
tibles d'intéresser le public sur la belle ins-
titution de la Croix-Rouge et son activité en
Gruyère.

Il ne nous reste qu'à féliciter l'association
et les organes dirigeants pour leur dévoue-
ment et le zèle qu'ils mettent à procurer
soulagement à la maladie sous toutes ses
formes.

Nos populations devraient apporter plus
d'appui, moralement et financièrement, à
cette œuvre philanthropique par excellence.

„L'Arlésienne“.

Les représentations de dimanche ont
remporté encore le plus magnifique succès.
Un public fort nombreux assista aux spec-
tacles. On remarquait, tant l'après-midi que
le soir, et malgré le temps maussade et in-
clément, une foule d'étrangers, notamment
de la capitale. Une file d'automobiles sta-
tionnaient sur les places et tout particu-
lièrement devant l'Hôtel de Ville.

A la sortie des représentations, on en-
tendait les éloges unanimes des spectateurs,
tant au point de vue de la musique, admi-
rablement rendue par un orchestre d'occa-
sion minutieusement stylé et entraîné, qu'à
celui de la pièce. On se plaît à louer la va-
leur des acteurs qui excellent dans leurs
rôles, sans un instant de faiblesse et avec
une incarnation des personnages digne des
grands théâtres formés de professionnels.

La Choral s'est acquis un titre de plus à
la reconnaissance de la ville de Bulle. Elle a
fourni sur notre scène un progrès marqué
qu'il convient de soutenir et de souligner.

Les prochaines représentations auront
lieu dimanche, 29 avril. Nous souhaitons
qu'une salle comble mette le point final à
cette belle série de manifestations artisti-
ques.

Pédale bulloise.

Dimanche, un bon nombre de sportsmen
se sont donné rendez-vous pour l'arrivée
de notre épreuve Bulle-Montbovon et re-
tour (36 km), qui a eu lieu par un temps
idéal et a donné les résultats suivants :

1. Baeriswyl Robert, sur Condor, en 1 h.
3 min. 41 sec.; 2. Aeschlimann Alfred 1 h.
6 min. 3 sec.; 3. Ruffieux Marius, 1 h.
6 min. 25 sec.; 4. Barbey Pierre, 1 h. 11 min
2 sec.; 5. Millasson Georges, 1 h. 17 min.

Le Conseil paroissial de Le Pâquier a le
pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Xavier MORAND

membre dévoué

L'enterrement aura lieu au Pâquier, mer-
credi 25 avril, à 9 h. 30.

Dernière Heure

L'empoisonnement de Lutry, (voir acci-
dents et malheurs) a fait une nouvelle vic-
time en la personne de M. Perret-Gentil.

L'état de Mme Golay s'est quelque peu
amélioré. Il en est de même pour sa fillette
et l'un de ses garçons. L'état du second de-
meure inquiétant.

Le drame est dû à l'arsenic. Par une im-
prudence inexplicable, dans la cuisine Go-
lay-Duvoisin une boîte contenant de l'ar-
senic en poudre côtoyait une boîte absolu-
ment identique renfermant de la levure. La
boîte où puisa Mme Golay pour faire ses
biscuits portait l'inscription « Blackpulver »,
ce qui explique l'erreur fatale.

L'arsenic, on le sait, est un violent poi-
son. La leçon doit servir pour de nombreu-
ses ménagères.

Madame Vve Judith MORAND-ODY, au
Pâquier; Madame Vve Ursule MORAND,
au Pâquier; Madame feu François MO-
RAND, à Bulle, La Tour et Broc; Monsieur
Xavier MORAND, aux Ecasseys; Madame
et Monsieur Louis DUNAND et famille, à
Vaulruz et La Joux; Madame et Monsieur
GRIVET-ODY, à Genève; les familles pa-
rentes et alliées ont la profonde douleur de
faire part de la perte cruelle qu'ils viennent
d'éprouver en la personne de

Monsieur Xavier MORAND

ancien syndic

leur très cher et regretté époux, beau-frère,
oncle et cousin, pieusement décédé au Pâ-
quier, le 22 avril 1928, dans sa 81me année,
muni des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu au Pâquier, mer-
credi 25 avril, à 9 h. 30.

Priez pour lui!

Première Communion

Pour garçons

Chapeaux de feutre: noir et teintes mode: 3.80, 4.20, 6.90.

Chapeaux de paille: tous genres 2.70, 3.25, 4.80, 5.--, 6.--, 6.50.

Chemises blanches, plastron fantaisie: 4.--, 4.30, 5.--

Chemises Robespierre, blanches et couleur: 5.--, 5.90, 6.90.

Brassards - Cois - Cravates - Bas revers fantaisie.

CHAPELLERIE F. TRUFFAT, FILS

Place de l'Union - BULLE - Place de l'Union

On demande un jeune homme

fort, ayant déjà travaillé dans une
laiterie.

S'adresser à E. BOSSON,
laitier, GUMEFENS.

On demande un garçon

si possible sachant traire.

S'adres. à Publicitas, BULLE
sous P. 911 B.

A vendre

à 5 minutes de la gare de
GRUYÈRES

maison

d'habitation avec grange, dépen-
dances et 1 1/2 pose de bon ter-
rain.

S'adresser à Publicitas Bulle,
sous P. 905 B

OCCASION

pour marchand de bétail,
mécanicien, etc.

Nous offrons A VENDRE
un grand bâtiment

avec logement, grange, écurie, re-
mise et un peu de terre, situé au
centre d'un important village, au
bord d'une route cantonale.

S'adresser à MM. REICHLEN
& Cie, banquiers, à BULLE.

Abonnez-vous

à „LA GRUYÈRE“.

Mademoiselle Amélie BAUDERE; Ma-
dame et Monsieur GREMAUD-BAUDE-
RE; Mademoiselle Mathilde BAUDERE;
les enfants de feu Ernest BAUDERE et les
familles parentes et alliées font part du dé-
cès de

Mademoiselle Cécile BAUDÈRE

L'enterrement aura lieu jeudi matin, à
10 heures, à Bulle.

R. I. P.

... mes plus grands éloges ...

(No 2393 d'environ 3000 lettres de reconnaissance)

... Je profite en outre de l'oc-
casion pour vous exprimer mes plus
grands éloges en faveur de votre
Virgo. Ce café mérite vraiment d'être
connu dans toutes les classes
de notre peuple "... Mme B. B., à B.

VIRGO

Virgo, surrogat de café, 500 gr. 1.50.
Sykos, café de figues, 250 gr. -50; NAGO, Olten.

La fatigue qu'on ressent au
printemps

se dissipe bientôt en faisant usage de

Elshina (en élixir ou comprimés)

tonique puissant qui fortifie, restaure
et rajeunit.

Flacon ou boîte orig.: 3.75; doubles: 6.25; d. l. pharm.

A la CHAPELLERIE F. FELDER, Bulle

Vous y trouverez comme toujours un

grand et beau choix

à des

prix avantageux.

Voulez-vous un

Beau COMPLET

irréprochable comme coupe et qualité?

Achetez-le au

Magasin de Confections

F. FELDER - BULLE -

Choix superbe dans tous les prix.

ON DEMANDE
un fort berger

pour le 1er mai. Bons gages.
Chez J. VARIDEL, Sierne,
GENÈVE.

On louerait
3 chèvres

pour la montagne.
S'adres. à CARDIS Alfred,
VILLARS-SOUS-MONT.

Rose des Chemins

de Charles de Vitis.

La dame qui parlait ainsi était plus grande que petite, grasse, avec des traits réguliers, un teint rose et frais comme celui d'une fillette de quinze ans, malgré ses cheveux grisonnants. Elle devait en avoir environ quarante-cinq. Un grand air de bonté et de douceur était répandu sur son visage tranquille et placide.

Elle passa son bras sous celui de Louise, et faisant signe à Harry d'en faire autant, ils la soulevèrent et la transportèrent dans la tente.

« Voici mon mari qui revient avec ma fille, madame ; il est docteur et vous pensera de son mieux ».

Au même moment, le docteur de Vress entra, ayant à son bras sa fille Laura, que Louise reconnut de suite au portrait que Harry lui en avait tracé. Elle n'aurait eu, d'ailleurs, pour s'en convaincre, qu'à jeter les yeux sur Harry, décontenancé, rougissant, s'appuyant contre la toile de la tente.

« Monsieur le docteur, fit Louise, pardonnez à mon indiscrétion. Madame a voulu absolument soigner ce petit bobo-là, acheva-t-elle en montrant son pied ».

« Oui, dit la bonne dame, je n'ai pas su aller jusqu'au bout. Regarde donc, Pieters ».

Le docteur, se penchant sur le pied de Louise, termina l'œuvre que sa femme avait commencée.

« Là, fit-il, ce ne sera rien ; seulement il vous

faudra un repos absolu pendant quelques jours. J'irai prendre de vos nouvelles.

— Et moi aussi, dit la femme du docteur, si vous le permettez.

Harry était sorti pendant ce temps, et il revenait avec une voiture à roulettes, ramenant Gastonne et Louis, qu'il avait mis au courant de la situation.

On plaça Louise dans la voiture, et M. et Mme de Vress voulurent eux-mêmes accompagner Mme Roulier. Gastonne essayait de nouer connaissance avec Laura ; elle déployait toute sa grâce, toutes ses gentillesses, toutes ses petites câlineries, d'autant plus séduisantes dans ce milieu froid et calme.

« Je serai votre amie, n'est-ce pas, mademoiselle ? disait Gastonne.

— Alors appelez-moi Laura, tout court, Gastonne, dit la jeune fille en souriant.

— Oh ! oui, c'est cela, Laura ! Laura ! nous nous verrons souvent, et quand je serai partie, nous nous écrirons, dit avec impétuosité Gastonne, se jetant dans les bras de Laura.

M. et Mme Roulier et les parents de Laura éclatèrent de rire à cette démonstration subite d'affection.

La connaissance était faite maintenant, et cette connaissance se changea bientôt en intimité.

Le docteur de Vress avait une conversation intéressante et instructive.

Il avait beaucoup voyagé et il faisait avec l'avocat Roulier, qui trouvait un grand charme dans ses récits, de fréquents voyages dans les environs, pendant que tante Ise, transformée en paisible ménagère hollandaise, travaillait sous la tente aux côtés de Mme de Vress toujours calme et paisible.

Laura, Gastonne, Harry, s'enfuyaient, et c'étaient des parties folles sur la plage, auxquelles se joignaient, tous les dimanches, le cousin

« Wilhelm », venant d'Amsterdam, où il était employé dans une grande maison de commerce. Laura tranchait nettement, par sa brune beauté, sur toutes les jeunes filles environnantes. Elle attirait à elle tous les regards, ainsi qu'un lys superbe se dressant au milieu de timides violettes. Si ce contraste était frappant sur la plage parmi toutes les blondes petites Hollandaises, il était encore bien plus étonnant lorsqu'on la voyait marchant entre son père et sa mère. C'est ce que disait toujours Louise, lorsqu'elle les voyait s'avancer tous trois à sa rencontre ; mais elle ne s'arrêtait pas à cette idée. C'était une fantaisie étrange de la nature, comme il s'en rencontre si souvent.

« Tantine, dit un jour Harry, si tu voulais écrire à papa ? Il me semble qu'il est bien temps de décider quelque chose.

— J'y songeais, mon chéri, reprit tante Ise, et je le ferai dès ce soir. Alors je vais le prévenir que son fils Harry songe à épouser la belle Laura de Vress et qu'il le prie de venir demander sa main.

— Oui, ma tante. Crois-tu qu'elle consentira ?

— Et pourquoi ne voudrait-elle pas, mon Harry ? Tu es noble, tu es bon, tu es beau et riche, ce qui ne gêne rien ; c'est une affaire faite, vois-tu ! Je vais écrire à ton père.

Quelques jours après, Jean arrivait ; mais Paul ne l'avait point accompagné. Elle continuait à Mondorf la cure commencée, et son mari n'avait point voulu qu'elle l'interrompît.

« Quand la verrai-je, cette merveille dont Harry nous parle dans toutes ses lettres ? dit Jean à Louis, à peine installé dans la maison de Scheveningen.

— Aujourd'hui même, Jean, si vous voulez, répondit l'avocat.

La présentation ayant été faite sur la plage le jour même, le lendemain, Harry, accompa-

gnant son père, le conduisit jusqu'à la porte de la demeure du docteur, puis rentra à la villa.

Au bout d'une heure, Jean revint ; mais il était pâle, il avait le visage attristé, et il suffit à Harry de jeter un regard sur lui pour voir qu'il rapportait une mauvaise réponse.

« C'est non, n'est-ce pas, père ? Qu'est ce qu'on me reproche ? »

— Je ne sais rien, mon fils ; je me suis heurté à un parti-pris, à un refus catégorique. Il n'y a rien à essayer, rien à tenter ; c'est irrévocable. Mme de Vress, toujours douce, toujours placide, dit « non », sans donner de raisons. Je t'emmène ce soir, Harry, je le veux.

— Bien, mon père, fit Harry désolé, n'essayant plus de lutter.

Et nous, nous restons, n'est-ce pas ? dit Gastonne. Moi, je ne désespère pas, voyez-vous. Je connais Laura, je la ferai parler et je découvrirai pourquoi ce non est irrévocable.

Gastonne, campée au milieu de la pièce, si fièrement, si sûre d'elle, inspira confiance à Jean.

« Dieu le veuille, chère enfant ! dit Jean, l'embrassant au front. »

— Mon parrain, je vous dois tout : comment ne ferais-je pas tout mon possible pour rendre votre fils heureux ?

Le soir même, un train rapide emportait Jean et Harry vers Paris, où Paule, prévenue par dépêche, devait les attendre.

Harry songeait : il maudissait cet argent, il maudissait ce nom de Montluçon, il maudissait son talent. Rien de tout cela n'était donc bon, puisque rien de tout cela n'avait pu lui gagner l'affection de Laura ?

(A suivre).

Les abonnés à l'étranger qui n'ont pas acquitté leur abonnement pour 1928 sont priés de le faire dans le plus bref délai.



ABONN

Suisse 1 a
» 6 m
Etranger 1 a
» 6 m
payable
Prix du num
On s'abon
bureaux
moyennant 3

Vision

Les héros s
le ciel, ceux q
l'éternité, ceu
reusement, de
lains horizons
sur les espace

Les héros, c
une à une le
les alourdissa
au-dessus de
oublié qu'ils s
qu'ils sont esp
- Les héros n
ni avec le ten
rialisés. Oh !
belle la vie de

Se lever, le
sombre ou si
deux éthérée
occupé d'une
dans l'infini d
en contemplan
le front peupl
che peu à pe

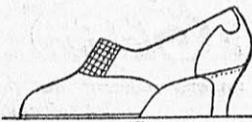
O divine de
soyez obscurs
flamme sur le
pays et de to
conduisez l'h
nelle ; c'est v
ter aux ronce

c'est vous qui
qui conduisit
vous êtes mi
qui se souvien

Notre mém
des exploits a
SER ET COLI
venir d'ADOR
façon, sont d
norme habitu
qué leur nom
nales de Phur

Je vois Ke
s'envoler de l
pour tenter la
n'avait réussi
talliques de l
de mille jeux
est pur. La vi
sentiment a d
mortels hardi
quant dans l
bleus, ils se s
sée : Nous su
qu'à nous, se
des fous de p

Puis, lorsqu'
nuages houleu
d'eux, la tem
et le grésil s
combien n'on
Mais une cho
yeux : l'espér
heures durant
face avec un
naît, au-delà
où l'huile réc
compromette
ricie : « Terre
mais on avait
versé en sen
Coli, les vaillo
ils point appl
inconnue ?



487
LA
VOGUE

*Soulier fantaisie en che
vreau brun, garniture
élastique, très chic.*

28.50

CHAUSSURES

La Rationnelle Arola S. A.
BULLE, Rue de Gruyères, 101,
Vve SOTTAS.

Annulation de l'ancien cimetière. EXHUMATIONS

Les familles désirant effectuer le transfert d'ossements, de l'ancien au nouveau cimetière, sont priées de s'annoncer au plus tôt au **Secrétariat communal de Bulle** (Hôtel de Ville, 1^{er} étage), qui renseignera.

POLICE LOCALE.

A VENDRE

sur France, à LONGNY, à la frontière suisse, 15 km. de Genève.

domaine de 28 hectares.

Convient pour élevage. Grands bâtiments d'exploitation. Source privée. Prix : 150.000.- Fr. français.
S'adresser de suite à MM. DUMUR & HONEGGER, 16, Longemalle, à GENÈVE.

Apprenti de bureau

si possible connaissant l'allemand, EST DEMANDÉ par établissement industriel de la région.

Offres écrites par les postulants eux-mêmes seront à adresser sous No 903 B., à Publicitas, BULLE.

LOGEMENT

de 3 chambres et cuisine, tout confort, petit jardin, disponible.

S'adresser à G. SOTTAS, Vuadens.

On demande quelques

VACHES ple rouges

sur de belles montagnes.

S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7810 B.

A LOUER

à Bulle

appartement

de 3 chambres avec grand vestibule, bien exposé au soleil et complètement remis à neuf ; jardin.

S'adresser à Alfred CROTTI, BULLE. Même adresse

A VENDRE 1 buffet en sapin, double et démontable 2.10 m. x 1.20 m. état de neuf.

PNEUS MICHELIN

à tringles Fr. 5. — à talons Fr. 6. — Chambres à air 2.80 Fr. reconnus les meilleurs. Réparations, accessoires. SAUDAN fils. Bulle, (près de l'Usine Bochud).

E. LANG

constructeur, Grand'rue, BULLE spécialiste pour la construction de fours de boulangerie.

ARMAILLI

bon trayeur est demandé. Devra porter le fromage. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7308 B

A LOUER

une belle grande chambre meublée à un ou deux lits, avec balcon et chauffage central, pourrait éventuellement servir de bureau. S'adres. à Publicitas Bulle.

A VENDRE

2 pâturages d'environ 100 poses, situés à 2 h. de Bulle. S'adresser à MM. REICHLÉN & Cie, banquiers à BULLE.

A vendre

au centre d'un village de la Gruyère, MAISON D'HABITATION avec un MAGASIN en plein rapport. S'adres. à MM. REICHLÉN & Cie, banquiers à BULLE.

On demande

Jeune fille

de confiance, de 15 à 16 ans, comme aide, dans maison de commerce, Chambre, pension et petite rétribution immédiate. Fort gage dès la seconde année.

Ecrire à MM. Paul SAVIGNY & Cie, articles photographiques FRIBOURG. P. 12.004 F.

On demande

de suite, une bonne FILLE connaissant les travaux du ménage. Bon gage. S'adresser à Publicitas, Bulle sous P. 875 B.

On cherche pour Berne, au 1^{er} juin

Jeune fille

pour s'occuper du ménage avec la cuisinière et aider à soigner les enfants.

S'adres. sous chiffre G. 3530 Y. à PUBLICITAS, BERNE.

Salon de Modes Jeanne Glasson

II^{me} étage
MAISON PINATON

Toujours beau choix des
DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

DEUIL

— Articles pour Enfants —

Les meilleurs PIANOS

aux 1053 L
meilleurs prix au comptant avec escompte en location-vente en location-vente ACHAT - ÉCHANGE ACCORDS - RÉPARATIONS FETISCH FRÈRES S. A. Rue Caroline, LAUSANNE Succursale à VEVEY.

Pour votre chevelure

employez la méthode et les produits de Mme C. PASCHE de Vevey, plus de 60 ans de succès.

Elève à BULLE : Mlle J. GREMAUD

A VENDRE accordéon

2 rangées, prix 35 fr. ; bonne occasion. S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 7815 B.

L'HOTEL DES ALPES-TERMINUS

— BULLE — demande un garçon de cuisine.

La Société de laiterie de CORBIÈRES met

à vendre une chaudière

de 500 litres, à l'état de neuf. S'adresser à Jean BOVET, Président.

Jeune homme

libéré des écoles, honnête et travailleur peut entrer comme aide soins bétail et travaux charret, chez

Emile Kiener, vétérinaire CHATEAU-D'ŒX.

Auberge du Tonnellier

- BULLE -

Cercle des Arts et Métiers.

Restauration à toute heure.

Truites

Salé de campagne.

Vins de choix.

Grande salle pour Sociétés. - Orchestion. Prix modérés - Arrangement pour Sociétés. Se recommande :

A. COTTIER-CHARRIÈRE

HERNIE

Plus que jamais les hernieux souffrent de la pression très dangereuse et brutale des mauvais bandages qui sont vendus dans les magasins non fabricants.

Quel que soit votre métier, vous pouvez travailler sans crainte, ni fatigue, quand la hernie est intégralement contenue et réduite par un bandage perfectionné et fait sur mesure spécialement pour chaque infirme.

H. PARIL, Spécialiste

Herniaire, Bandagiste, Orthopédiste

8, Rue de Lausanne, FRIBOURG. P. 20.103 F

Seul fabricant dans le canton. Essai gratuit sans engagement.

Nettoyage des fenêtres

sans peine, avec « KEMAL », sans eau, ni cuir, nettoie la vitre la plus sale et lui donne un poli parfait.

En vente à BULLE chez :

DUBAS, droguerie ;

Arnold DESBIOLLES.

Dr E. Strickler, laboratoire chimique, Kreuzlingen.

Fabrique de Draps

(Aebi & Zinsli) Senwald (Gt. de St-Gall)

fournit à la clientèle privée des excellentes étoffes pour Dames et Messieurs, couvertures de laine, des laines à tricoter et pour travaux de tapis.

On accepte aussi des effets usagés de laine et de la laine de mouton. Echantillons franco.

Abonnez-vous à „La Gruyère“.